

GUIDE DE COMPÉTITION



CHALLENGE FRANCE BMX

Zone Interrégionale Sud Est

02 - 03 juin 2018

Mours St-Eusèbe (Auvergne-Rhône-Alpes)



CHALLENGE FRANCE BMX SUD EST 3ÈME MANCHE - MOURS ST-EUSEBE (AURA)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Plan du site	7
Infos grand public	9
Hébergements	10
Fiche de réservation	11
Fiche de réservation	12
Contacts	13
Partenaires	14

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les inscriptions doivent être adressées par club, à votre correspondant régional, suivant le fichier informatique joint et accompagnées du règlement, libellé à l'ordre du BMX MOURS-ROMANS

La clôture des engagements est fixée au mercredi 23 mai à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ 22 € par pilote et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2018).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régie par le règlement FFC BMX 2018 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y'a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les maillots avec zip intégral et numéros dans le dos sont interdits.
- ▶ Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2005 et avant).

- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque conforme** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : HENNY Thierry

Adjoint PDJ : MARTINEZ Christian

Adjoint Pré-Grille : LAPLEAU Sébastien

Adjoint Starter : REGNIER Sébastien

Adjoint Départ : MARGOTTON Vincent

Adjoint Arrivée : HENNY Michelle

Administrateur : MORAWIEC Nathalie

Administrateur adjoint : LASCAUX MARTINEZ Martine

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition au camion caisse :

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 22h00
- ▶ **Samedi** : à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche** : à partir de 07h00

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime *
8 ans et moins Garçon	Cruiser Cadet *
Pupille Fille	Cruiser Femme 17 +
Pupille Garçon	Cruiser Homme 17/24
Benjamine	Cruiser Homme 25/29
Benjamin	Cruiser Homme 30/39
Minime Fille	Cruiser Homme 40/44
Minime	Cruiser Homme 45+
Cadette	
Cadet	
Femme 17 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

* Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.



COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G
- ▶ **Bloc 3** : Pupille F/G
- ▶ **Bloc 4** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 5** : Minime F/G
- ▶ **Bloc 6** : Cadet F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 02 JUIN 2018*	
Matin (10h30)	
Essais	Blocs 1, 2, 3 & 4
Essais	Blocs 1, 2, 3 & 4
Après-Midi	
Compétitions	Blocs 1, 2, 3 & 4
Récompenses	Blocs 1, 2, 3 & 4

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 03 JUIN 2018*	
Matin (09h00)	
Essais	Bloc 5
Essais	Bloc 6
Essais	Bloc 7
Après-Midi	
Compétitions	Blocs 5, 6 & 7
Récompenses	Blocs 5, 6 & 7

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

RÉCOMPENSES

TROPHEES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et F.F.C.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser)

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

En venant du nord : sortie autoroute Tain l'hermitage. Prendre direction Romans sur Isère puis Mours St-Eusèbe

En venant du sud : sortie autoroute Valence Sud. Suivre A49 direction Grenoble. Sortie Chatuzange le Goubet. Prendre direction Romans sur Isère puis Mours St-Eusèbe

EN TRAIN :

Gare SNCF de Romans Bourg de Péage (8 min en voiture) 15min en vélo

LIEU DE L'ÉPREUVE

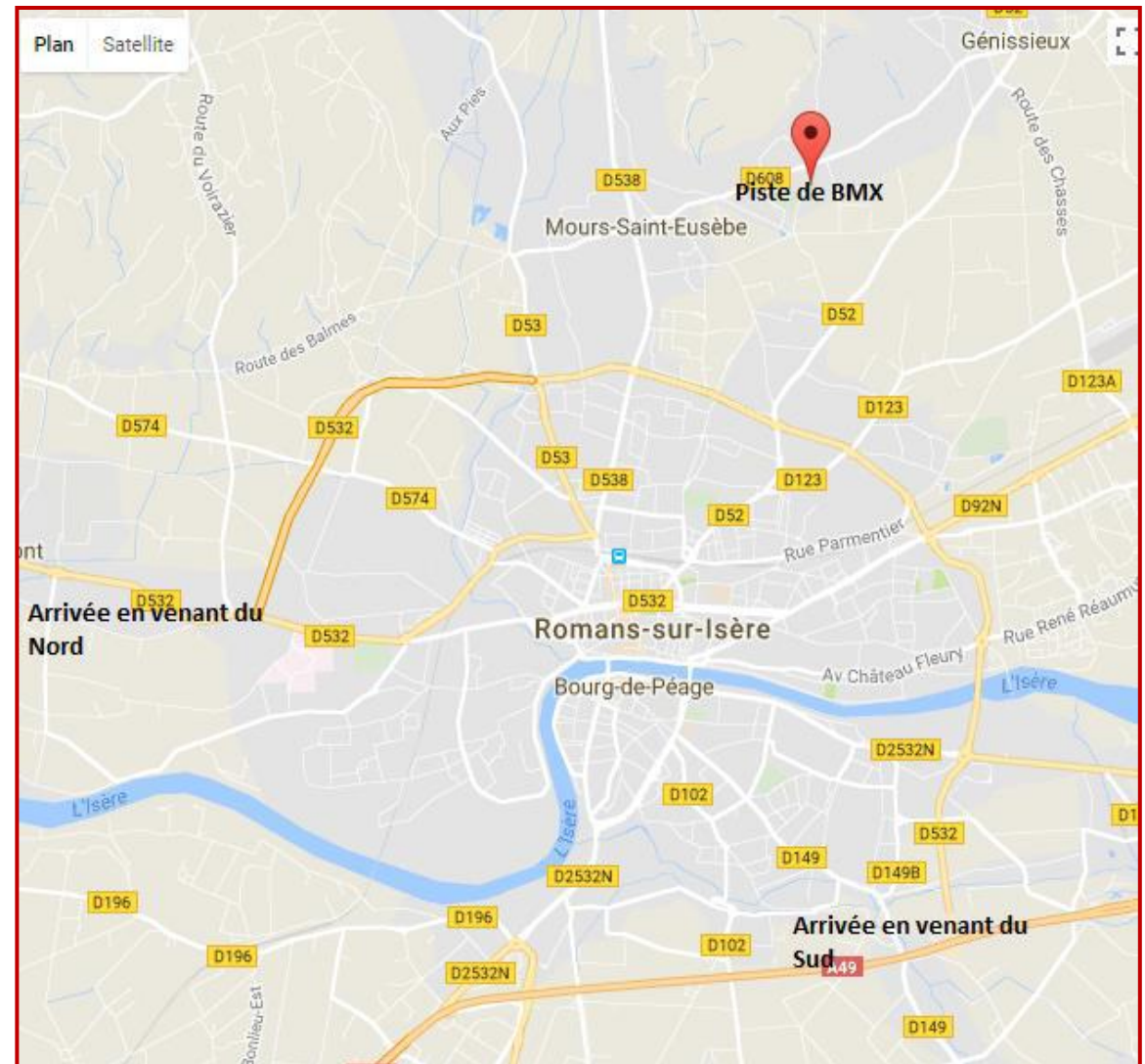
Piste René VICAT
rue mère d'eau des Gonthards
26540 MOURS SAINT-EUSEBE

Coordonnées GPS de la piste :
45,072958 N / 5,067422 E

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ Valence : 25 km
- ▶ Grenoble : 80 km
- ▶ Lyon : 110 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ ACCÈS ET CIRCULATION



PLAN DÉTAILLÉ



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Les parkings sont situés à proximité de la piste. Ils seront fléchés à votre arrivée.

Ces parkings sont accessibles depuis la rue des Alpes.

CARAVANING

L'organisation propose un camping à proximité de la piste avec réservation préalable au tarif de **20€** l'emplacement (voir fiche de réservation ci-après).

Pas de branchement électrique possible.

Des toilettes et douches seront disponibles aux vestiaires du stade de football.

Merci de respecter la propreté des lieux, de ne faire ni feux ni barbecue et de respecter vos voisins.

SÉCURITÉ

Une **surveillance** sera assurée par une société privée. Cependant, le BMX Mours-Romans ne pourra être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

ACCÈS PUBLIC

SECURITE

Dans le cas où l'application du **plan VIGIPIRATE** nous imposerait des conditions d'accès particulières (palpation et ouverture des sacs), nous vous demandons de réserver un accueil chaleureux aux personnes en charge de la sécurité et être patients.

VILLAGE

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, produits locaux,...

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de ces 2 jours, vous trouverez sur place une restauration.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

HOTEL KARENE (5 km)

Tarif : à partir de 65 euros

Contact: 04.75.05.12.50

Mail: contact@hotelkarene.com

www.facebook.com/hotelkarene



PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place (voir plan du site)

La réservation préalable est obligatoire

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Autres** : 50€ le 18m²

Précision : Aucun Barnum ne sera autorisé autour de la piste

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 16h00 - 21h00
- ▶ **Samedi** : 07h30 - 10h00
- ▶ **Dimanche** : 07h30 - 10h00

La sortie pourra se faire le dimanche à partir de 18h00.

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES

Structure :

☐ COMITE ☐ CLUB ☐ AUTRE :

Nom de la structure :

Coordonnées :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Ville : Pays :

Je réserve (cocher une case) :

- ☐ COMITE/CLUB 1 emplacement (18m²)
☐ AUTRE 1 emplacement (18m²) = 50 €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de « BMX Mours-Romans »

Adresse postale :

BMX Mours-Romans
 Place de l'Europe
 26540 Mours Saint-Eusèbe
 07.83.09.13.69
 E-mail : bmxmoursromans@gmail.com

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : pas de raccordement électrique dans la zone.

Chaque emplacement sera **délimité**.

La réservation prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Ville : Pays :

Je réserve (cocher une case) :

☐ CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €

☐ TENTE emplacement(s) x 20 € = €

☐ CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de BMX Mours Romans

Adresse postale :

BMX Mours Romans

Place de l'Europe

26540 Mours St-Eusèbe

E-mail : bmxmoursromans@gmail.com

Lors de votre arrivée pour votre emplacement, veuillez contacter Luc DUMAS (06.16.04.22.99)

CONTACTS

BERRUYER Hubert

Tél : 06.82.35.97.42

E-mail : menuiserie.berruyer@wanadoo.fr

DUMAS Céline

Tél : 06.19.96.14.44

E-mail : celine.dumas.sf@gmail.com

TAINE Maxime

Tél : 07.83.09.13.69

E-mail : bmxmoursromans@gmail.com

Web : <http://www.bmxmoursromans.com>



<https://www.facebook.com/moursromans.bmx>



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



TRANSPORTS VICAT - 26 MOURS ST EUSEBE





COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT
j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>